

LA POSTE A CARTIGNY

Saviez-vous que la rue des Trois-Fontaines pourrait tout aussi bien se nommer rue des "Trois Postes" puisqu'en plus des trois fontaines qui la bordent, vous pouvez voir la poste actuelle et les deux autres bâtiments ayant abrité les bureaux précédents des PTT la maison de M. et Mme Valloton et celle de M. et Mme Kramer.

La poste, qui existe dans le village depuis 1873, a eu trois autres emplacements. L'un dans la maison où habitent actuellement M. et Mme Rendu (ce qui voudrait dire qu'il y a eu 4 postes à la rue des Trois-Fontaines), un autre emplacement, en 1935, dans un local propriété de M. Carrel et, en dernier lieu, avant la poste actuelle, dans le local de coulage désaffecté de la Société de laiterie, qui abrita la poste de 1971 à 1976, soit durant 5 ans.

C'est d'ailleurs dans les locaux de la laiterie que le 5 mai 1973 commença l'activité de postier à Cartigny de M. Marcel Sauteur.

Nous aimerions évoquer très brièvement le nom des six postiers qui l'ont précédé.

- C'est en 1873 que le village de Cartigny est doté d'un dépôt de poste. M. Charles Duchemin en est le dépositaire et doit fournir un acte de cautionnement de frs 5'000. Il reçoit pour ses prestations frs 680.-- par année. Il exercera sa fonction durant 17 ans.
- En 1890 M. Duchemin décède et c'est sa veuve qui est nommée dépositaire, facteur et télégraphiste dès le 1er février 1890. Mme Louise Duchemin se retire pour cause de maladie 10 ans après, soit le 21 novembre 1899.
- La place est mise au concours et la nomination du successeur tarde à venir. Mlle Aline Durand est nommée dépositaire, facteur et messenger dès le 1er janvier 1900. Elle se marie la même année et s'appelle Mme Aline Valloton (mère de M. Jean Valloton). En 1917 Mme Valloton est autorisée à tenir à côté de la poste un magasin de mercerie et d'épicerie. Vous voyez qu'aujourd'hui on a rien inventé quand on veut associer la poste avec un autre commerce !
- En 1934, après 34 ans d'activité, Mme Valloton demande sa mise à la retraite pour raisons de santé. C'est M. André Margairaz qui est nommé buraliste en 1935.
- En 1938 M. Margairaz quitte Cartigny et lui succède M. Albert Kramer. C'est cette même année que le service de tram est remplacé, entre Bernex et Chancy, par un service d'autobus.
- En 1971, soit après 33 ans d'activité, M. Kramer est mis au bénéfice de la retraite et la même année la poste est transférée provisoirement dans le local appartenant à la Société de laiterie, près du château. Et c'est M. Clébert Maradan qui reprend la poste de Cartigny.
- En 1973 M. Maradan est désigné pour remplacer le buraliste de Vandoeuvres et c'est M. Marcel Sauteur qui est nommé buraliste à Cartigny.

(Texte publié dans les Informations cartiginoises d'avril 1998)